CHAMPIONNAT VALAISAN DES ADOLESCENTS ET DE LA RELEVE (CVAR) C10M

*REGLEMENT*

1. *Déroulement*

La Fédération Sportive Valaisanne de tir met sur pied chaque année un championnat valaisan pour les adolescents et la relève (CVAR).

Ce championnat se déroule sur 5 tours et une finale.

Les tours 1 et 2 ainsi que 4 et 5 sont tirés à domicile. Ces tours peuvent cumulés avec les tours 2,3,6 et 7 du championnat d’équipes FST carabine 10m. Le cumul doit être annoncé au début du concours au responsable et doit impérativement concerner les quatre tours.

Le tour 3 est organisé d’une manière centralisée dans chaque région.

Les dates des différents tours et de la finale sont publiées dans le calendrier annuel de la FSVT et dans les dispositions d’exécution.

1. *Catégories*

Cat. A U13 Debout sur appui fixe 10 - 12 ans

Cat. B U13/U15 Debout sur appui mobile 10 - 14 ans

Cat. C U13/U15 Debout libre 10 - 14 ans

Cat. D U17 Debout libre 15 - 16 ans

Cat. E U19/U21 Debout libre 17 - 20 ans

1. *Programme*

Le programme de tir est de 20 coups par tour.

Pour le classement du championnat valaisan des adolescents de la relève (CVAR) le tour le plus faible est effacé à l’exception du tour 3 qui est obligatoire pour le classement.

1. *Tour intermédiaire n° 3*

Le tour n° 3 est organisé d’une manière centralisée, en principe dans chacune des régions, soit Haut, Centre et Bas-Valais.

L’inscription se fait directement auprès du responsable de la place de tir organisatrice.

En cas d’empêchement, un tir anticipé est possible en contactant le responsable de la place de tir organisatrice du tour intermédiaire.

1. *Transmission des résultats*

Les résultats des tours à domicile doivent être transmis dans les délais impartis sur la fiche des délais d’annonce au responsable administratif du concours.

Seul le total de point des deux séries est à transmettre. Sur le formulaire du 1er tour, noter en plus le nom, l’adresse et téléphone du responsable de la société.

1. *Qualification pour la finale cantonale*

Pour la qualification à la finale cantonale valaisanne du CVAR il est tenu compte des résultats suivants :

* Les 3 meilleurs résultats des tours 1, 2, 4 et 5
* Le résultat du tour 3 (obligatoire)

 Un classement sera établi pour l’ensemble des participants du canton pour chacune des 5 catégories.

 Le 50 % des tireurs (arrondi au-dessus) de chacune des 5 catégories, mais au minimum 4 tireurs et

 au maximum 10 à 12 tireurs par catégorie se qualifie pour la finale, selon le stand à disposition.

1. *Programme de la finale cantonale*

Tous les participants à la finale démarrent avec un compteur à zéro.

Pour la finale, des dispositions d’exécution séparées avec le programme détaillé seront envoyés aux sociétés au moment venu.

1. *Prix pour le classement annuel du CVAR*

A la fin des 5 tours qualificatifs (avec la déduction du résultat le plus faible), les 3 premiers de chacune des catégories reçoivent un prix pour récompenser le titre de la maitrise annuelle.

Les prix seront distribués le jour de la finale.

1. *Prix pour le champion du jour de la Finale Cantonale*

Pour chacune des catégories, les 3 premiers classés de la finale cantonale reçoivent une médaille (or – argent – bronze).

Tous les autres participants à la finale cantonale reçoivent une carte couronne d’une valeur de Fr. 10.-.

1. *Contrôle des résultats*

Les feuilles de stand ou cartons des tours 1, 2,4 et 5 doivent être envoyés directement au responsable pour contrôle.

Les tireurs participants au championnat d’équipe de la FST doivent apporter une copie des feuilles d’annonce.

1. *Indemnités FSVT*

La FSVT ne verse plus d’indemnité.

1. *Divers*

Le règlement du CVAR a été élaboré par le comité cantonal 2019 par le Comité Cantonal de la FSVT.

Des dispositions d’exécution sont établies séparément.

Toutes les réclamations concernant ce règlement doivent être transmises à :seppbsv@gmx.ch.

Le comité cantonal tranchera d’une manière définitive.